

Séance du Conseil de Ville du 31 mai 2021
Préavis du Conseil communal sur les postulats et motions
(art. 39 al. 3 du Règlement du Conseil de Ville)

Développement de la motion

5.03/21

Plan d'aménagement local "Delémont, Cap sur 2030" un bilan

Auteur	M. Pierre Chételat, PLR		
But visé	<ul style="list-style-type: none">• Etablir un bilan objectif et critique sur la situation actuelle en termes de commerces quant à leurs départs ou installations dans des communes voisines.• Trouver des solutions pour résoudre le problème.		
Préavis du Conseil communal		Refusée	
Motifs	<p>Le bilan du PAL a déjà fait l'objet d'une intervention précédente identique dont le traitement est en cours, ce qui permettra de présenter une analyse globale du bilan du PAL, y compris sur la problématique de l'attractivité commerciale.</p> <p>Pour les motifs précités, le Conseil communal propose de refuser la motion, d'autant plus avec le bilan du PAL « Cap sur 2030 » en cours de réalisation. Le bilan demandé ici sera inclus dans le bilan global et transmis avec la vision d'ensemble du développement de la Ville.</p>		